

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Merciere, n. 22.

Lyon, 29 Mai 1849.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS,

Du 28 mai 1849, à 5 heures 1/2 du soir.

« L'Assemblée législative vient de tenir sa première séance.

« Quelques groupes, qui s'étaient formés autour du palais, ont été facilement dispersés.

« Aucune agitation ne s'est manifestée dans les autres quartiers de Paris. »

L'Assemblée nationale.

La constituante, qui avait eu sa première séance le 4 mai 1848, a eu la dernière le 26 mai 1849; elle a duré un an et 23 jours.

Désormais l'histoire commence pour elle, non pas seulement cette histoire dont la lumière impartiale éclairait des faits inconnus et rend à des événements leur véritable signification; non pas seulement cette histoire révélatrice qui démasque l'hypocrisie et fait apparaître la vérité dans tout son éclat; mais surtout cette histoire qui est l'enseignement des hommes, qui montre quels fruits amers portent les fausses mesures, et quels désastres préparent à une nation les sottises d'une politique imprévoyante.

L'histoire, c'est le temps; et chaque jour qui va venir sera pour la France comme une pierre de plus ajoutée au promontoire d'où elle pourra regarder dans les profondeurs de sa propre vie, voyant plus juste et apprenant plus exactement à mesure que les années succéderont aux années.

En attendant que l'expérience, ce seul juge équitable des choses de ce monde, ait prononcé sa sentence irrévocable, nous voulons dire à cette puissance tombée ce qui nous paraît aujourd'hui la vérité.

Assez souvent nous lui avons fait, quand elle était forte et omnipotente, une vive opposition, pour que nous puissions, aujourd'hui qu'elle n'est plus rien, rendre hommage à ses qualités.

L'Assemblée nationale a été toujours, et avant tout, honnête et animée d'excellentes intentions. Elle était condamnée à trouver le mot d'une énigme insoluble peut-être, et si elle n'a pas atteint le but poursuivi, elle l'a cherché du moins avec une grande loyauté. Jamais, au plus fort de ses discussions orageuses, au milieu de ses tempêtes parlementaires, elle n'a méconnu la voix d'un homme droit et estimé, cet homme s'appelait-il Lamartine, Dufaure, Cavaignac ou Odilon-Barrot. C'est un mérite que de savoir écouter le langage de la raison lorsque la passion bouillonne dans tous les cœurs, lorsque des grondements révolutionnaires assourdissent les oreilles.

Venue pour donner à un événement imprévu l'organisation d'une forme politique régulière, venue pour donner à un accident la valeur d'un progrès normal, la constituante a eu surtout un rôle de résistance. Le flot révolutionnaire, poussé hors de ses digues, avait jeté son écume jusque sur les institutions fondamentales de la civilisation moderne; il fallait, avant tout, le faire rentrer dans son lit, et cela sans compromettre les éléments nouveaux de liberté et d'émancipation que le 24 Février nous avait donnés; il fallait faire une République qui donnât à l'avenir une large part de grandeur, et qui respectât nos mœurs, nos goûts, notre éducation monarchique; il fallait ramener le 24 Février aux proportions d'une révolution salutaire et empêcher qu'il ne devint le signal d'une horrible catastrophe. Cette œuvre de transaction et d'accommodement, l'Assemblée l'a heureusement accomplie, personne ne saurait le nier. Nous ne soutenons pas que la République, telle qu'elle l'a organisée, soit la meilleure des Républiques, mais nous affirmons qu'avec la France, monarchique dans l'immense majorité de sa popula-

tion, il n'y avait de République possible que celle dont la Constitution est la charte.

Quelques esprits absolus auraient voulu que l'Assemblée nationale se fût montrée révolutionnaire, qu'elle eût bouleversé le pays, et qu'elle eût exposé la France à toutes les horreurs d'une recomposition violente en vue d'un progrès très problématique. L'Assemblée a résisté à toutes ces provocations. Sans écarter aucun des grands problèmes sociaux dont la politique doit être désormais l'instrument, elle en a commencé l'étude consciencieuse, repoussant énergiquement toutes les théories insensées, lorsqu'elles osaient sortir du cerveau de leurs créateurs pour affronter le grand jour de la tribune.

L'Assemblée nationale n'a produit ni un homme de génie, ni une idée neuve, ni un principe ignoré. Expression fidèle d'une société inquiète et tourmentée, qui cherche sa route, elle a été plus prudente que grande, plus ferme dans la résistance que courageuse dans le mouvement. Il n'y avait dans le pays aucun besoin impérieux à satisfaire, aucune injustice publique à réparer, aucune pensée féconde à appliquer; il y avait à continuer l'œuvre de 89 et à modérer cet élan impétueux qui avait jeté la nation, le 24 février, au-delà du but qu'elle voulait atteindre. Que l'on se reporte aux circonstances au milieu desquelles l'Assemblée a été élue et installée, et l'on comprendra les services qu'elle a rendus.

Un fait seul fera comprendre la gravité de la situation. Nous avons pu voir sur les bancs d'une grande Assemblée des conspirateurs dont la vie s'était partagée entre le caveau des sociétés secrètes et la cellule des prisons; nous les avons vus apportant dans le sanctuaire des lois leurs projets criminels et leurs trames souterraines. Hé bien! en face de ce symptôme menaçant, l'Assemblée nationale s'est courageusement mutilée, et elle a elle-même retranché de son sein les membres gangrenés.

Depuis le 20 décembre, un malentendu perpétuel,

FRUILLETON DU PRÉSIDENT.

CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

I.

La pauvre Joséphine, à la veille d'un divorce! Ah! vraiment elle est bien à plaindre et j'aurais bien voulu qu'elle n'accompagnât pas l'empereur à Grosbois; mais elle a voulu être du voyage, et l'empereur l'emmènera avec lui; c'est une raison de plus, mon cher, pour que nous tâchions d'amuser la compagnie; ainsi, voici qui est convenu: vous irez chez Brunet et vous lui demanderez la meilleure de ses farces, entendez-vous?

— Oui, mon prince, mais j'avais cru jusqu'ici que sa majesté n'aimait pas beaucoup les bouffonneries du genre de celles qu'on joue au théâtre des Variétés.

— Oui; vous avez raison; il a des préventions contre la farce, le gros sel, et surtout contre les calembours; mais quand il en aura goûté, quand il aura entendu Brunet, il y reviendra, j'en suis sûr. Il est bien temps, ma foi, de varier un peu les amusements et les plaisirs de la cour; il y a assez longtemps que l'empereur nous met au régime de la tragédie et de la comédie, de Talma et de Mlle Duchesnoy!

— C'est vrai, mon prince, et je suis persuadé comme votre altesse que sa majesté rendra justice à Brunet, à son originalité; c'est un comédien excellent et fort au-dessus du genre dans lequel il a renfermé son talent. Mais me permettez-vous encore une observation?

— Oui, mais à condition que ce sera la dernière.

— Le répertoire du théâtre des Variétés est très-nombreux, et entre toutes les pièces dont il se compose le choix est assez embarrassant...

— Eh! mon Dieu, il faut choisir une des plus nouvelles, une de celles qui attirent la foule, et vous serez sûr de ne pas vous tromper. Au surplus, vous vous entendrez fort bien avec Brunet, il vous aidera de ses conseils, et la pièce que vous aurez choisie sera la meilleure.

— C'est-à-dire que votre altesse me donne carte blanche.

— C'est cela même, je m'en rapporte à vous.

Le secrétaire ne fut pas encore rassuré; il avait des scrupules et balançait à assumer une responsabilité dont il appréciait les conséquences; il voulut donc être garanti contre certaines éventualités.

— Je ferai encore observer, dit-il d'une voix timide, à votre altesse que le public des Variétés n'est pas d'une exquise délicatesse et que les spectateurs de Grosbois sont beaucoup plus difficiles. Je crains qu'ils ne s'effarouchent en entendant des lazzi, des calembours un peu risqués, des équivoques grossières.

— Bah! bah! on pourra rougir un peu ou on fera semblant, mais on rira, on s'amusera, et si quelqu'un se fâche et veut se plaindre, c'est à moi qu'on s'adressera, à moi seul... je suis responsable! Allons, il n'y a pas de temps à perdre; voyez Brunet dans la matinée et concertez-vous avec lui pour cette représentation. Vous êtes en ce moment directeur des spectacles de la cour... de Grosbois.

Le prince, enchanté d'avoir ainsi complété le programme de la fête, se leva, dit encore quelques mots à son secrétaire pour l'engager à remplir avec zèle la mission qu'il venait de lui confier.

— Souvenez-vous, lui dit-il en souriant, que je suis seul responsable!

une défiance systématique nous ont donné le spectacle de querelles misérables, de discussions inopportunes. Ce n'étaient pas des hommes d'Etat discutant les affaires du pays; c'étaient des avocats retors plaidant et chicanant sur tous les actes d'un pouvoir détesté. L'Assemblée, distraite, laissait passer ces débats stériles sans y prêter grande attention, ou bien, lorsque le drame s'en mêlait, elle suivait l'action comme si elle eût assisté à une lutte qui lui fût étrangère. Depuis le 20 décembre, l'Assemblée s'est maintenue par amour-propre dans une situation fautive, et elle en a subi tous les inconvénients.

Entre tous les partis rivaux, entre toutes les prétentions opposées, entre les impatients qui veulent courir, fût-ce vers un abîme, et les aveugles qui demandent un repos perpétuel, ce repos fût-il la mort, l'Assemblée a posé une barrière et un guide, un frein pour les uns, une excitation pour les autres; elle a voté la CONSTITUTION, ce pacte qui doit servir de point de ralliement à tous les bons citoyens.

C'est beaucoup d'avoir dans ces temps d'orage un abri où l'on puisse au moins mourir en faisant son devoir; c'est beaucoup au milieu de nos divisions d'élever un drapeau que personne ne puisse renier.

Honneur donc à l'Assemblée nationale, sinon pour le peu de bien qu'elle a fait, au moins pour le mal immense qu'elle a empêché!

On attend avec la plus grande impatience la première séance de l'Assemblée législative; on craint que cette Assemblée ne se laisse aller à des discussions politiques interminables et qu'elle ne prolonge, cette crise malheureuse qui paralyse toutes les affaires et qui tient en suspens les intérêts sérieux du pays.

Une seule question politique doit être posée, c'est celle de la guerre ou de la paix, question immense pour nous qui aurions à lutter encore une fois contre l'Europe entière; car l'Angleterre, du moment où la coalition se ruera sur la France, l'Angleterre, cette alliée déloyale, se liguerait avec nos ennemis. Malgré cela, nos représentants doivent envisager la situation avec calme et sérénité, ils ont la France derrière eux, c'est assez pour qu'ils demeurent insensibles à la crainte.

Une fois ce point important résolu, c'est à l'administration de nos affaires, à la prospérité de notre agriculture et de notre commerce que la législative doit travailler. La France veut vivre, et les passions dont on la nourrit finiraient par la tuer.

Voici quelques détails sur l'assassinat de M. Adam, procureur de la République à Lodève :

M. Adam était chez lui, le samedi 19 de ce mois au soir. Vers dix heures et demie, un attroupement de dix à quinze personnes étaient venues chanter bruyamment sous ses fenêtres; M. le procureur de la République sortit avec l'intention de faire cesser ce bruit. Il trouva dans la rue deux gendarmes dont il se fit accompagner, et il alla lui-même rappeler les perturbateurs, qui avaient gagné une rue voisine, à l'exécution des lois portant défense de former des rassemblements tumultueux. On parut l'écouter. Il revint sur ses pas; mais se défiant des dispositions

turbulentes des hommes auxquels il venait de s'adresser, et croyant devoir assurer le repos de la cité par des dispositions particulières, il laissa les deux gendarmes à la porte où le passage de la malle était attendu, et il se dirigea vers la mairie afin de requérir un service de patrouilles.

Une patrouille, mise à la disposition du commissaire de police, quitta quelques instants après l'Hôtel-de-Ville. M. le procureur de la République suivait à environ cent pas de distance et se disposait sans doute à regagner sa demeure; c'est alors que le crime fut commis. M. Adam entra sur la place Brannonnelle par la rue du Parc qui y débouche à l'angle; il avait à tourner vers la gauche pour traverser la place; la patrouille qui le précédait se trouvait déjà dans une rue adjacente. En ce moment, un assassin, embusqué vraisemblablement dans l'une des deux encoignures que forme la rue du Parc, tout près de la place, déchargea sur M. le procureur de la République, à la distance de dix à quinze pas, une arme à feu dont la forte explosion fut entendue au loin. Atteint par derrière au milieu du dos, le malheureux magistrat tomba en s'écriant, comme le rapporte une voisine : « Au secours! au secours! je suis mort! » Ce furent ses dernières paroles. Il était alors près de onze heures et demie. La nuit était obscure; aucun réverbère n'éclairait la place.

Au bruit de la décharge de l'arme, quelques personnes accoururent, parmi lesquelles le commissaire de police. On trouva M. Adam gisant sans vie au milieu d'une mare de sang; le corps fut transporté à la Sous-Préfecture.

Le premier examen auquel se sont livrés les médecins a montré qu'un coup unique de fusil ou de pistolet a été tiré, et que l'arme était chargée de deux balles et d'une chevrotine. D'un côté de l'épine dorsale, la chevrotine aplatie avait peu pénétré et s'était presque logée sous la peau; de l'autre côté étaient entrées par une seule plaie les deux balles qui avaient suivi un trajet différent : l'une était allée ressortir par la poitrine, l'autre était restée dans le corps.

M. Adam était âgé de 33 ans; ce jeune magistrat n'avait plus que sa mère, qui habite les environs de Chartres. Il n'était pas marié; ses débuts dans la magistrature avaient été brillants. Laborieux, connaissant à fond la jurisprudence, il avait précédemment concouru à Paris pour l'obtention d'une chaire de professeur de droit romain. Il combattait avec fierté les obstacles qu'il rencontrait sur sa route, et particulièrement ceux qui suscitaient les passions politiques. Dans ces circonstances, son langage à l'audience était d'une vive énergie; dans ses paroles éclatait un dévouement absolu et courageux à son devoir.

Faut-il donc voir dans M. Adam une victime des fureurs de la démagogie?

Les obsèques de M. Adam ont eu lieu le lundi 21, au milieu d'un concours immense de population. M. le procureur général a prononcé sur la tombe du jeune magistrat un discours qui a fait une vive impression sur tous les assistants.

La ville de Lodève est tranquille. Un détachement de 300 hommes du génie y est arrivé.

L'instruction est commencée, et déjà les magis-

trats, qui ont fait preuve du plus grand zèle, espèrent être sur la trace des auteurs de ce crime abominable.

Un fait a été remarqué avec douleur par la population de Lodève. Le lendemain de l'assassinat de M. Adam, une société d'ouvriers, célébrant une fête de corporation, a voulu défilé, musique en tête, sur le lieu même où fumait encore le sang de l'infortuné et courageux magistrat.

Nous lisons dans le *Pays* :

« On répand le bruit que M. le maréchal Bugeaud aurait proposé au président, comme préliminaire de son acceptation de la présidence du conseil, un programme dans lequel serait comprise l'éventualité d'une guerre contre la Russie.

« Nous rapportons ce bruit sans en garantir le moins du monde l'exactitude. Nous avons assurément beaucoup de peine à y ajouter foi. La guerre étrangère, si nous l'entreprenions, serait une lutte renouvelée contre les trois puissances du Nord et contre une grande partie de l'Allemagne. Nous serions forcés, dans l'état actuel de l'Europe, d'accepter l'alliance du parti révolutionnaire. Nous ne le voudrions pas, que cette alliance serait dans le cours des nécessités de la situation.

« Ainsi nos drapeaux se croiseraient avec l'étendard de la République rouge. Nous aurions pour alliés au dehors ceux que nous combattons au dedans. Chacune de nos victoires sur l'ennemi serait une défaite pour notre intérieur. Notre armée triompherait de notre propre gouvernement. Loin donc que la guerre en ce moment nous délivrât de nos embarras extérieurs, elle les aggraverait d'une manière effrayante, soit qu'elle fût heureuse ou malheureuse. Le temps viendra où il faudra donner carrière à l'esprit belliqueux de la nation et à son besoin d'activité et de grandeur; mais ce temps n'est pas encore venu. »

532 membres n'ont pas été réélus. Il est bon d'observer que l'Assemblée législative a 150 membres de moins que la Constituante. De plus, en conséquence de la loi sur les incompatibilités, se trouvent forcément éliminés les conseillers d'Etat dont la plupart ont été choisis parmi les membres de l'Assemblée nationale, de même qu'un très grand nombre d'autres fonctionnaires publics.

Les 750 membres de l'Assemblée législative se réunissent aujourd'hui dimanche à midi, dans l'ancienne salle de la chambre des députés, pour la formation du bureau provisoire. Comme MM. Kératry et Ravez, qui sont les plus âgés d'entre eux, ne sont pas à Paris, le fauteuil du président d'âge sera occupé ou par le général Subervic, né en 1773, ou par M. Cordier, né en 1775.

La première séance de la législative sera ouverte, lundi, sous la présidence du doyen d'âge. Le président du conseil donnera, dit-on, à l'Assemblée lecture d'un rapport sur la situation des affaires. Quand la composition des quinze bureaux aura été tirée au sort, l'Assemblée suspendra ses travaux en séance publique et se rendra dans ses bureaux pour leur organisation mensuelle et la vérification des pou-

II.

On venait de commencer au théâtre des Variétés la répétition d'une pièce nouvelle, intitulée *Coco Pepin* ou *la nouvelle année*; Brunet, acteur, administrateur, régisseur, se donnait beaucoup de mouvement pour suffire à cette triple tâche, et il venait de donner la réplique à un de ses camarades, Bosquier-Gavaudan, lorsque le concierge du théâtre, traversant la scène, s'approcha de Brunet et lui dit quelques mots à l'oreille.

— C'est bon, répondit Brunet, priez ce monsieur de m'attendre au foyer, j'irai l'y trouver dans un quart d'heure.

Et Brunet se mit en devoir de continuer son rôle; mais au moment où il s'avancait pour parler à la cantonade, il s'aperçut que le concierge le suivait; alors se retournant :

— Est-ce que vous ne m'avez pas entendu? lui dit-il impatienté. Dites à ce monsieur que je serai au foyer dans un quart-d'heure.

— Mais, monsieur, il s'agit, à ce qu'il paraît, d'une affaire importante.

— Ah! oui, c'est quelque manuscrit qu'on veut me présenter... Je connais ça.

— Ça n'a pas l'air cependant d'un auteur, et je n'ai pas aperçu le plus petit bout de manuscrit; j'ai

assez d'expérience de la chose.

— Laissez-moi tranquille, mon cher; il faut que je répète la pièce, car nous la jouerons après-demain.

Le concierge n'insista plus; il prit son parti et s'éloigna, quoique à regret, pour aller transmettre la réponse de Brunet à la personne qui désirait lui parler. Mais au bout de quelques minutes, il revint et poursuivant l'acteur :

— Monsieur Brunet! Monsieur Brunet! lui cria-t-il, un mot, s'il vous plaît.

— Que le diable vous emporte! répondit l'acteur en se retournant: vous ne voulez donc pas me laisser achever ma répétition?

— Mais ce monsieur veut absolument vous parler et tout de suite encore; c'est de la part de M. le prince..

— Un prince! un prince!

Brunet regardait le concierge :

— Oui, monsieur, reprit celui-ci.

— Mais quel prince! car nous en avons déjà pas mal comme ça, des princes...

— Je crois que c'est M. le prince de Neufchâtel...

— Eh! que ne me le disiez-vous donc tout de suite?

— Je n'en savais rien.

L'acteur était visiblement ému; il n'entendait pas

Aubertin, son camarade et interlocuteur, qui attendait sa réplique. Brunet continuait à interroger le concierge :

— Mais ce monsieur qui vient de la part de M. le prince de Neufchâtel a-t-il dit ce qu'il me voulait?

— Ma foi non, Monsieur, et je n'aurais eu garde de le lui demander, car il n'est pas de bonne humeur.

— Est-ce que par hasard nous aurions laissé échapper quelque bêtise?

Brunet, en s'adressant cette question à lui-même, ne paraissait pas très-rassuré; c'est qu'il se rappelait qu'il avait été dénoncé plusieurs fois, menacé même de la prison, pour quelques calembours ou certains lazzi interprétés dans le sens d'une satire politique.

Sous le directoire, il y avait eu, dit-on, une espèce de conseil où la question de l'emprisonnement de Brunet, comme mesure de sûreté générale, avait été gravement discutée. Il jouait alors au théâtre de la Montansier, et dans la pièce du *Sourd* il s'était permis de dire au papa Doliban :

Vous ne savez pas, papa Doliban, avant de songer à épouser votre fille, je pensais à me faire nommer *tribun*?

(suite au prochain numéro.)

voirs. Puis, seront distribués par ordre alphabétique dans les bureaux les procès-verbaux de tous les départements.

Les rapporteurs seront nommés sur-le-champ pour les élections qui ne donneront lieu à aucune contestation; à la reprise de la séance, ils pourront soumettre la validité d'un grand nombre d'élections à l'Assemblée, qui statuera. On parle de plusieurs protestations qui déjà auraient été transmises à la législative. Il en est deux surtout, dit-on, qui paraissent devoir soulever quelques débats. L'une est revêtue des signatures d'un grand nombre d'électeurs des Hautes-Pyrénées; ceux-ci se fondent sur l'influence exercée, au détriment de la cause démocratique, par les dépêches télégraphiques sur l'ordre du jour relatif à la mise en accusation du ministère. Ils réclament, en conséquence, l'annulation des élections de ce département comme entachées de nullité. La deuxième protestation est dirigée contre l'élection du général Changarnier dans Seine-et-Oise. Les signataires s'appuient sur l'article 82 de la loi électorale, qui interdit aux officiers généraux d'être élus dans les départements compris en tout ou en partie dans le ressort de leur commandement. Or, selon eux, le général Changarnier ne pouvait être élu dans le département de Seine-et-Oise, qui est dans la circonscription de la 1re division militaire, placée sous ses ordres.

Nouvelles d'Italie.

Le bâtiment à vapeur le *Narval*, arrivé à Toulouse le 26 mai, venant de Civitta-Vecchia, avec des dépêches pressées pour le gouvernement, a apporté des nouvelles qui ne manquent pas de gravité.

Les propositions faites au gouvernement romain par M. de Lesseps, au nom du gouvernement de la République française, ont été rejetées. Cependant, tout fait présumer que l'armistice, qui expirait le 25, a été renouvelé, car notre envoyé demande de nouvelles instructions. Il n'était du reste nullement question de reprendre sur-le-champ les hostilités.

On assurait à Civitta-Vecchia que le général Oudinot a invité le général d'Aspre, qui marchait sur Rome à la tête d'un corps de 12 à 15,000 Autrichiens, de ne pas avancer.

Les Napolitains n'avaient fait aucun mouvement.

Un gros de l'armée française est campé près de Rome.

On assure que le colonel du 22^e léger est mort d'une attaque d'apoplexie.

Turin, 26 mai 1849.

On prétend que la garnison d'Alexandrie va être doublée. Elle contiendrait par conséquent 6 mille Autrichiens et 6 mille Piémontais. Ce serait, dit-on, une précaution prise contre la France, dans le cas où les montagnards et socialistes auraient la majorité à l'Assemblée législative. On dit même que vingt mille Piémontais doivent être dirigés sur les Alpes pour la défense de la frontière. Je ne serais pas étonné que ces bruits eussent quelque fondement; car je dois vous dire qu'ici on a peu d'affection pour les doctrines de vos montagnards, et que, du jour où ils triomperaient, le Piémont deviendrait l'ennemi de la France et l'allié de l'Autriche.

Les propositions faites par M. de Lesseps au triumvirat ont, comme vous le savez, été refusées. Les triumvirs comptaient eux-mêmes en faire à l'envoyé de votre gouvernement, qui a répondu que la France dictait des conditions et n'en recevait pas. Il paraît que le triumvirat est impuissant à contenir la populace qu'il a armée.

Les objets du culte sont traînés sur les places publiques et profanés. Une réaction analogue à celle de Florence ne tardera pas à éclater. Elle aurait déjà fait justice de cette monstruosité de gouvernement, si les Romains avaient des armes et des chefs. Ils gémissent sous le joug d'une aristocratie de brigands.

Les vapeurs de guerre français, le *Solon* et le *Panama*, sont entrés dans les eaux de Venise; on prétend que la France va intervenir dans cette affaire.

On annonce que l'armée romaine, commandée par Garibaldi, est entrée à Velletri, et en a chassé les Napolitains. C'est peut-être un peu exagéré; nous verrons plus tard ce qu'il y a de fondé, car, avec les journaux et les correspondances italiennes, on ne peut jamais rien savoir de positif que longtemps après les événements.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le président de l'Assemblée nationale a invité les membres du bureau de l'Assemblée à se réunir lundi 28 mai, à onze heures, dans le cabinet de la présidence, à l'effet d'y recevoir les membres du bureau provisoire de l'Assemblée législative. »

On parlait beaucoup hier, dans les couloirs de l'Assemblée, de la visite que le président, M. A. Marrast, aurait faite, le matin, à M. le président de la République. La visite n'aurait pas duré moins d'une heure. On prétendait qu'en faisant cette démarche, M. Marrast, tout-à-fait désillusionné de la politique semi-révolutionnaire, voulait montrer par-là qu'il se ralliait à celle du 10 décembre. Les montagnards jetaient feu et flamme contre lui. D'autres personnes étaient d'avis que cette visite n'était qu'un acte de politesse de la part de l'ex-président envers Louis-Napoléon.

Le gouvernement a envoyé au commandant de la station française de l'Adriatique l'ordre de prendre de gré ou de force position à Ancône. Cet ordre a été donné par le cabinet, après avoir appris qu'une frégate française qui se trouvait mouillée dans le port l'avait quitté sur l'injonction du préfet d'Ancône.

— La commission chargée d'examiner la proposition de M. V. Considérant, relative à la création d'un ministère du progrès, a terminé son travail. On a distribué le rapport fait au nom de la commission, par M. Turck. La commission, tout en appuyant la proposition de M. Considérant, l'a modifiée de la manière suivante: Elle propose de faire nommer par les bureaux de l'Assemblée une commission de trente membres qui fonctionnerait pendant un an. Cette commission s'occuperait des encouragements à donner aux arts et aux sciences; elle correspondra avec les commissions créées dans les départements pour la secourir dans sa tâche, et fera chaque mois un rapport à l'Assemblée.

On parle en ce moment d'un ministère dans lequel M. Bugeaud serait président du conseil, ministre de la guerre; M. Dufaure, ministre des finances; M. Odilon Barrot, ministre de la justice; M. H. Passy, ministre de l'intérieur. On cite également les noms de MM. Falloux, Mathieu de la Redorte comme devant faire partie de cette administration. On prononçait également les noms des généraux Lamoricière et Bedeau pour des postes importants. M. Dupin serait porté à la présidence de l'Assemblée. On voit que cette administration contient de bons éléments, mais elle n'offre pas cet ensemble d'illustrations, de capacités hors ligne et cette homogénéité que le pays veut y voir dans ce moment décisif.

CHRONIQUE PARISIENNE.

On voyait hier, dans la salle, pendant le scrutin, beaucoup de nouveaux représentants mêlés aux anciens. Nous avons reconnu M. de Montebello, M. Janvier, M. Lestiboudois, qui s'est avancé jusqu'au banc des ministres, pour donner une poignée de main à M. Passy. Les nouveaux venus écoutaient, mais, bien entendu, ne votaient pas. Nous avons aperçu quelques bonnes figures bretonnes avec le costume national, ainsi qu'un prêtre qui a été élu dans le Morbihan.

— Les représentants, appartenant à l'ancien parti légitimiste, se sont réunis aujourd'hui, à 2 heures, pour convenir de la marche qu'ils auraient à suivre dans le commencement de la session. La réunion était présidée par M. Ravez.

— On a reçu la nouvelle que le commandant de la station française du golfe du Mexique n'ayant pas reçu satisfaction d'une insulte faite à deux citoyens français par le gouvernement de la République de Venezuela, avait cru devoir mettre le blocus devant le port de Maracaïbo.

— Nous sommes informés que M. le procureur général avait résolu de faire saisir hier, à la poste, et de poursuivre un article du *Charivari*, concernant M. le ministre de l'instruction publique.

L'honorable M. de Falloux est intervenu et a vivement insisté auprès de M. le procureur général pour qu'il ne donnât pas suite à sa décision.

— M. de Forbin-Janson, secrétaire de l'ambassade française de Rome, a assisté à un conseil des ministres qui a été tenu hier, dans la soirée. On sait que M. de Forbin-Janson apporte des dépêches de M. de Lesseps et des dépêches de M. d'Harcourt. Il doit, dit-on, repartir demain même pour Rome.

— On assure que, dans le cas où l'Assemblée législative éprouverait d'une manière inquiétante la pression extérieure, le gouvernement lui proposerait de transférer à Rouen le siège de ses délibérations. Toutes les mesures ont été prises pour pouvoir assurer la réussite de ce projet, qui ne serait adopté qu'à la dernière extrémité.

— Les délégués des ouvriers ébénistes viennent d'adresser à M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, une lettre par laquelle ils protestent contre les assertions du journal de M. Thoré, tendant à nier la sollicitude sincère du ministre envers la classe

ouvrière. Les délégués déclarent que les travailleurs ne sont pas ingrats, et qu'ils s'empressent de constater loyalement que depuis octobre 1848 jusqu'en février 1849, ils ont vu M. de Falloux faire tous ses efforts, soit comme membre de la commission instituée par M. le ministre Dufaure, soit comme collègue de M. Léon Faucher, pour faire autoriser la loterie qui leur aurait donné du travail. Les délégués ajoutent, en terminant, que M. de Falloux, malade, alité, fermant sa porte, a reçu les ouvriers exceptionnellement. Ils repoussent les allégations du journal Thoré et renouvellent l'expression de la reconnaissance que leur inspirent les efforts de M. le ministre de l'instruction publique en faveur des travailleurs de Paris.

— La promotion de l'abbé Pie à l'évêché de Poitiers porte à neuf le nombre des prélats institués sous le gouvernement républicain.

Sur 81 archevêques ou évêques en siège dont se compose l'Eglise gallicane, il y en a un nommé par le consulat, 10 par la restauration, 61 par le gouvernement de juillet, et 9 par la République.

Le doyen de l'épiscopat, par rang de promotion, est S. E. M. le cardinal de la Tour-d'Auvergne, évêque d'Arras, qui occupe ce siège depuis 47 ans.

Le doyen d'âge est M. Pons, évêque de Moulins, qui est en ce moment dans sa quatre-vingt onzième année.

— Le citoyen Nadand est presque le lion du jour; mais il éprouve déjà les tribulations attachées aux grandeurs d'ici-bas. Les ouvriers maçons, ses camarades, ne se sont-ils pas mis dans la tête de lui imposer le devoir de siéger à la nouvelle Assemblée en blouse de travail emplâtrée. Il ne manque plus que de l'obliger à se présenter la truelle à la main. Le citoyen Nadand paraît être dans une grande perplexité.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 26 mai 1849.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de l'allocution suivante, qui a plusieurs fois provoqué de nombreuses marques d'approbation :

Citoyens représentants,

Mon premier sentiment, à la veille de prendre congé de vous, me porterait à vous exprimer de quelle profonde reconnaissance mon cœur est possédé pour une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Mais, si grand que soit l'honneur que m'a fait l'Assemblée nationale, je lui demande la permission, pour l'en remercier, de ne l'entretenir que d'elle-même, de ses travaux et de ses droits à l'estime de ses concitoyens. Il serait indigne de vous que je vinsse ici chanter vos louanges; mais peut-être n'est-il pas inutile de résumer rapidement quelle fut votre politique et par quels traits saillants la physionomie de l'Assemblée nationale se dessine aux regards clairvoyants et que la passion n'a pas troublés.

Je n'ai pas besoin de relever tous les détails de nos travaux: ce qui s'est passé à deux phases de notre existence, au début et à la fin, suffit pour préciser ce qui vous caractérise. L'Assemblée nationale a eu cette singulière destinée d'exciter, à ses premiers et à ses derniers jours, les défiances et les injustices des partis extrêmes. (Mouvement.)

Regrettée aujourd'hui peut-être par ceux qui l'attaquent à son début, elle est chaque jour attaquée par ceux même qui l'appelaient alors avec le plus d'ardeur et d'espoir. C'est l'histoire de tous les pouvoirs modérateurs, et grâce en soient rendues à votre sagesse; vous avez refusé l'abri de votre majorité à toutes les violences; vous saviez que la réaction et l'utopie s'engendraient, et dans votre patriotique sollicitude, vous vous êtes tenus à une égale distance de l'une et de l'autre, réalisant ainsi par un acte ce que beaucoup prêchent, ce que bien peu savent pratiquer.

Ce que vous avez voulu sincèrement et toujours, c'est la République! Fondée par l'acclamation populaire, elle a reçu de vous la sanction du droit, et si l'on jette les yeux sur vos travaux, on reconnaît que vous n'avez laissé aucun doute à personne sur la manière dont vous la compreniez. Avertis par des signes dont l'évidence est brûlante que les sociétés sont arrivées à l'âge d'une transformation nécessaire, vous avez conçu le pouvoir politique comme l'instrument actif du perfectionnement social. Et, qu'il me soit permis de le dire, si nous, les ardents et constants promoteurs de la République, nous n'avions travaillé qu'à une œuvre personnelle, à un déplacement stérile d'hommes et d'institutions, nous ne serions pas même des ambitieux vulgaires, mais de détestables intrigants. On ne joue pas, à ce jeu misérable de la personnalité, à la paix et la prospérité même passagères de sa patrie. (Très-bien!) Si le suffrage universel devait ramener la France au point où il l'a trouvée, et, pour prix de ses agitations, s'il devait ne nous donner qu'une société pétrifiée, un ordre précaire des iniquités permanentes sans progrès, sans améliorations générales, sans concorde au dedans, sans grandeur au dehors (que Dieu me pardonne ce mot impie!) mieux vaudrait pour un peuple l'abrutissement du despotisme.

Tel n'est pas le sort que l'Assemblée nationale a préparé aux générations. Indépendamment des propositions qui n'ont pu aboutir, vous trouverez dans le relevé de ses travaux un nombre considérable de décrets et de lois qui attestent sa préoccupation constante des intérêts, des besoins, des souffrances de la portion du peuple la plus déshéritée. Je sais que le bien paraît peu sensible, et la douleur qui se prolonge, parce qu'elle est profonde, accuse toujours la lenteur du temps. Mais il n'y a pourtant de réformes sérieuses, étendues et durables qu'à l'aide de rénovations mesurées, progressives. Il faut entrer, marcher résolument dans cette voie, n'y point fléchir et ne rien précipiter, au risque de tout compromettre et de tout jeter dans l'abîme. (Très bien !)

Quand les besoins du trésor épuisé vous ont contraints à ménager toutes les ressources, vous avez ajourné et la réforme postale et celle de l'impôt du sel, et celle des contributions indirectes. Aussitôt que vous avez pu donner carrière à vos sentiments comme à vos convictions, vous n'avez pas hésité à frapper ou à détruire la taxe qui pesait d'un poids si lourd sur la vie du pauvre. En même temps que vous vous montriez sévères jusqu'à la rigueur pour les traitements des fonctionnaires dont le nombre est encore trop grand, vous récompensiez avec empressement les services des instituteurs primaires, et vous donniez des preuves de votre respect à la vieillesse des desservants, jusqu'alors négligés. Jamais une voix ne s'est élevée dans cette enceinte en faveur de la misère, que cette voix n'ait trouvé le cœur de la majorité prêt à lui répondre.

Les problèmes si difficiles que soulèvent les questions d'industrie et de travail, de crédit, ont été abordés sous toutes leurs faces : non pas que vous ayez à produire une de ces solutions absolues, générales, dont la prétention est de tout finir en un jour ; mais, du moins, vous avez voulu prouver que vous ne passiez pas avec le sourire de l'indifférence devant ces questions redoutables, et que vous sentiez qu'elles doivent être l'objet de l'étude la plus attentive et des discussions les plus approfondies. (Marques d'approbation.)

On peut regretter assurément qu'il ne soit pas sorti de ces débats une de ces conceptions vastes et sûres, destinées à réaliser les bienfaits que le peuple attend. Il en est sorti du moins un avertissement pour le peuple lui-même : c'est que les théories les plus superbes, soumises au froid examen et rapprochées de l'application, renfermeraient plus de déceptions qu'elles n'avaient montré de suffisance.

Poussés par vos sentiments à vous montrer jaloux de ces intérêts que la révolution de Février vous avait recommandés, vous n'en avez que mieux témoigné en toute circonstance de votre ferme résolution de protéger la France contre toutes les perturbations. On a tant abusé de ces nobles mots : l'ordre, la liberté, que je crains presque de m'en servir à la suite des hypocrisies qui les prostituent.

Votre histoire, du reste, suffit pour rendre témoignage de votre dévouement à ces principes sans lesquels toute société n'est plus qu'une agrégation de ruines. Je ne veux, à ce moment surtout, m'arrêter à ces terribles souvenirs de guerre civile, que pour saluer d'un dernier hommage ceux de mes collègues dont la cendre se mêle à cette immense hécatombe élevée par nos discordes, et que tant de sang versé serve au moins pour longtemps de rançon à la paix intérieure de notre patrie. (Très bien ! très bien !)

Que les partis hostiles s'arrêtent enfin devant ce formidable monument ! Il y a d'autres ennemis à combattre au dehors ; si la République doit avoir ses colères et ses haines, qu'elle les tourne au profit de sa grandeur et de sa gloire vers ces puissances ébranlées, dont les hordes semblent la menacer encore. Il n'y a plus de place pour deux principes ennemis ; si l'heure de la rencontre a sonné, que la France, qui n'a jamais fait de provocation, sache relever celle qu'on lui adresse, et prouve une fois de plus que la paix n'a pas flétri son cœur, amorti son être ou rouillé son épée.

Vos votes anciens et récents ont prouvé que vous avez voulu jeter dans cette direction la politique extérieure de notre pays.

La République, à son berceau, n'a voulu que la paix ; mais cette paix avait pour condition le droit des peuples ; elle contenait la sauvegarde de leur nationalité. Grâce à une attitude calme et ferme, les nations se sont reconnues, et, sur tous les points de la circonférence, le souffle de l'esprit nouveau a réveillé la liberté, et dispersé ce qui restait encore de ces traités de 1815, depuis longtemps mis en lambeaux.

Tout s'est ému, tout s'agite, tout frémit à cette heure en Europe. Pendant que l'Italie et l'Allemagne essaient les plus nobles efforts, il sort des profondeurs presque ignorées de l'Orient une race vaillante qui s'avance à travers l'orgueil des vieilles nations et l'ardeur des nations nouvelles, organise en peu de temps une armée de 150 mille hommes, et vient fièrement prendre sa place dans les familles nationales, en inscrivant son nom sur le bulletin de ses victoires. (Mouvement.)

Voilà, citoyens représentants, dans quel état de perturbation générale nous laissons le monde. A l'extérieur, des principes ennemis qui ne se menacent pas seulement, qui déjà se mesurent ; au dedans, deux partis hostiles qui se calomnient mutuellement, comme à la veille des grandes luttes.

A ceux-ci, du moins, vous léguez mieux encore que

voire exemple ; vous léguez une Constitution qui doit désormais servir à la fois de règle et de bouclier à tous les pouvoirs comme à tous les droits. Je fais en votre nom les vœux les plus ardents pour que cette loi suprême inspire à tous les partis le respect dû à l'œuvre de l'Assemblée que le peuple avait choisie pour la faire. Malheur à ceux qui tenteraient de la violer ! Indépendamment du châtiement qui les atteindrait aussitôt, ils attireraient sur leurs têtes les malédictions de la patrie entière ! (Marques d'approbation.)

Saluons avec confiance cette Assemblée nouvelle appelée à nous remplacer. Ayons foi les uns et les autres dans les nobles destinées de la République, elle ne failira pas, au dehors, à ses alliances et à ses promesses. Que la sagesse de nos successeurs vienne réparer ce qu'il a pu y avoir de fautes, d'erreurs et de dures nécessités dans notre laborieuse carrière ! Puissent-ils se garder eux-mêmes de passions violentes ou de funestes entraînements !

Qu'il me soit permis enfin, citoyens représentants, de clore ce discours et vos travaux par le cri de ralliement qui les a inaugurés : *Vive la République !*

L'Assemblée se lève tout entière aux cris de : *Vive la République !*

Les représentants quittent leurs places et descendent dans l'hémicycle.

Plusieurs d'entre eux se serrent la main et se font leurs adieux.

Une vive agitation se manifeste dans l'Assemblée, qui se sépare.

La séance est levée.

Nouvelles de Lyon.

Des perquisitions ont été faites ce matin, dans le cabaret du sieur Boucharlat, où le malheureux Edouard Bonnet a passé la soirée du 14 mai. La justice a cherché par tous les moyens en son pouvoir à pénétrer le mystère qui entoure la mort de ce citoyen.

Nous ignorons le résultat de la visite domiciliaire dont nous parlons, et à laquelle ont concouru une dizaine d'agents de la police centrale.

— Un ouvrier mécanicien fort habile a été arrêté par les soins de M. Rascalon, au moment où il proposait au chef d'un établissement des Brotteaux l'accomplissement d'une fraude singulière.

Cet individu est parvenu, par une ingénieuse combinaison, à modifier le mouvement des compteurs à gaz, de telle façon que l'on peut, par son procédé, cacher aux compagnies d'éclairage la moitié du gaz employé. Ainsi, un café qui brûle pour 10 fr. de gaz, n'en présenterait à l'aiguille du compteur que pour 5 fr.

On comprend l'importance de cette arrestation. Deux heures de travail suffisaient à l'ouvrier en question pour faire subir au mécanisme du compteur le changement nécessaire.

— La semaine dernière, il n'était bruit à Genève que de la présence de Proudhon dans cette ville. Le restaurant Dalloz, où le fameux socialiste prenait ses repas, était envahi chaque jour aux heures du dîner et du déjeuner par une foule de curieux.

C'était une erreur, le personnage qui jouait le rôle de Proudhon, et qui semblait du reste se prêter de fort bonne grâce à cette comédie, était une contrefaçon de l'illustre contradicteur de M. Considérant. Malgré sa parole tranchante, son ton bref et le superbe dédain de sa conversation, ce monsieur n'était pas Proudhon, nous pouvons l'affirmer.

Toutefois, soit qu'il eût intérêt à se cacher, soit qu'il voulût pousser jusqu'au bout le quiproquo auquel il devait une certaine vogue, il affectait de s'entourer de mystère. C'est ainsi qu'il s'était fait inscrire sur le registre de son hôtel sous le nom de Chequanel, et qu'il s'était fait appeler Lebrant en retenant sa place à la diligence de Neuchâtel.

Mais, quoi qu'il en soit, nous le répétons encore, Proudhon n'est pas à Genève, ainsi que l'affirme le *Journal de Genève*, et ainsi que nous l'avons nous-mêmes annoncé dans le temps.

— La rue Belle-Cordière a été ce matin le théâtre d'un événement malheureux. Une pauvre femme, aux prises avec la plus grande misère, et, sans doute, la raison égarée par les cruelles angoisses de la faim, s'est précipitée d'un quatrième étage. Elle est morte sur le coup. Le cadavre a été relevé et porté à l'Hôtel-Dieu.

Le cœur saigne en présence d'infortunes aussi profondes, et nous appelons de tous nos vœux une organisation de secours telle, que d'aussi sinistres événements deviennent impossibles.

— Hier matin, vers 8 heures, la chapelle de Fourvières a été le théâtre d'une alerte diversement interprétée par le public. Voici le fait :

Pendant qu'on célébrait la messe, plusieurs mendiants ont été arrêtés sur le parvis de la chapelle ; ceux

qui pouvaient avoir quelques craintes de se voir appréhender aussi, ont poussé le cri de sauve qui peut, et une panique universelle s'est répandue dans la pieuse assistance. On a cru, au premier instant, que l'église allait s'écrouler ; on s'est précipité sur les portes avec un désordre et une violence telles, que plusieurs personnes ont été fortement contusionnées.

Un enfant, dit-on, aurait été blessé d'une manière assez dangereuse.

Nouvelles étrangères.

BERLIN, 20 mai. — Les gouvernements russe, anglais et français, ont protesté très énergiquement, il y a quelques jours, auprès du ministre des affaires étrangères, contre l'entrée des troupes impériales dans le Jutland.

Peu après, ces mêmes puissances ont adressé au roi l'invitation pressante de suspendre immédiatement les opérations dans le Jutland et d'entamer de nouvelles négociations de paix avec le Danemark.

ANGLETERRE.

Mardi dernier, la vente aux enchères des objets mobiliers appartenant à Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française, a fini. Le tableau représentant *Dédale et Icare*, par David, a été vendu 100 guinées.

Une tapisserie des Gobelins, avec un crucifix surmonté de la couronne et du chiffre de l'empereur, propriété de l'empereur, a été vendue 200 guinées.

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit l'anecdote que voici dans l'*Abeille Caennaise* :

« Il y a quelques jours, une sage-femme, demeurant à B**, fut appelée auprès d'une femme d'une autre commune, qui déjà deux fois avait reçu ses soins. La sage-femme, enceinte elle-même, se lève avec toute la précipitation que permet sa position, monte en cabriolet, et arrive, au bout d'une demi-heure, à la maison de sa cliente. Mais soit que sa grossesse fût véritablement arrivée à son terme, soit que le cahot de la voiture y eût aussi contribué, la sage-femme ne fut pas plus tôt entrée que les douleurs la surprisent, et les deux femmes accouchèrent ensemble. Une vieille domestique, qui seule les aidait dans ce moment critique, plaça les enfants sur le même oreiller, et grande fut la frayeur des deux mères le lendemain... Salomon lui-même aurait vu sa sagesse échouer devant une telle cause. Fort heureusement qu'on s'aperçut que les enfants étaient de sexe différent, et que la vieille domestique se rappela que le premier venu était un garçon. »

— On lit dans le *Courrier de Nantes* :

« Le 15 de ce mois les insurgés de juin déportés à Belle-Ile ont tenté un soulèvement. Après avoir fait des armes des pelles et des pioches qu'ils ont pu se procurer, ils se sont dirigés vers la citadelle, en jetant des pierres aux sentinelles avancées.

« Mais le signal d'alarme ayant été aussitôt donné, toute la garnison s'est mise sur pied en un instant ; déconcertés par ce rapide déploiement de forces et par les apprêts d'une résistance si énergique, les révoltés ont tourné contre eux-mêmes leur fureur, et se sont assommés à coups de pierres et de bâtons.

« Quelques uns d'entre eux ont péri dans la lutte avant que nos soldats aient pu intervenir. Un grand nombre sont plus ou moins grièvement blessés. Le fait est que, se voyant sur le point d'être écrasés par les troupes, les moins insensés n'ont rien trouvé de mieux que de tomber sur ceux qui avaient voulu les entraîner à l'aveugle avec eux dans de graves périls. »

— Un employé de l'administration des postes vient encore d'être arrêté, sous la prévention de soustraction de lettres contenant des valeurs, dans la section du tirage. On l'a trouvé nanti d'une lettre soustraite.

— La *Gazette des Tribunaux* rapporte une aventure assez étrange survenue à un tailleur de la rue de Richelieu qui, entraîné ce matin au café par une nouvelle pratique, aurait été amené à prendre une boisson assoupissante. Puis, ramené chez lui par l'homme qui l'aurait mis dans cet état, on l'aurait retrouvé sur son escalier, meurtri et ensanglanté, à la suite d'une lutte avec le voleur, qui aurait fait main basse sur tout ce que l'appartement du tailleur renfermait de numéraire et d'argenterie. Une enquête judiciaire est, dit-on, commencée. Nous saurons sans doute ce qu'elle produira.

A. MEINEL, gérant.